

3- La ripisylve et les chauves-souris ?

Lien étroit entre ripisylve et chauves-souris

- Site de reproduction, d'alimentation pour de nombreuses espèces (quantité et qualité d'insectes liées à un bon fonctionnement du milieu).
- Site d'hibernation et de parades pour quelques espèces
- Un des milieux les plus importants pour leurs déplacements.
- Protection contre le vent et la prédation.

Caractéristiques importantes, à maintenir au sein de la ripisylve :

- **Strate arborée mature** (arbres sénescents, loges de pics, écorces décollées, bois morts sur pied, strate haute arborée importante)
- **Système linéaire et non fractionné** : interconnexion le long de la rivière (trouée < 30m) et aux alentours (réseau de haies, boisements)
- **3 niveaux de strates** (arboré, arbustif, herbacé) et largeur importante (> 40m)

Comment gérer les ripisylves en faveur des chauves-souris ?

(Plus de renseignement, utilisez le QR Code)

- 1- Recenser les ripisylves à enjeux pour les chauves-souris
- 2- Déterminer leurs états : PPRE* et "Indice qualité des ripisylves pour les chauves-souris en Corse"

0	Ripisylve dégradée = RESTAURATION
50	ENTRETIEN
100	Ripisylve de qualité = CONSERVATION

Divers outils de protection, gestion, contractualisation, financiers et fonciers sont applicables sur les ripisylves.

PPRE* : Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau et zones humides

4- La pollution lumineuse et les chauves-souris ?

Impact de la lumière ?



- Éblouissement (collision, perte visuelle)
- Effet barrière pour les déplacements
- Perte d'habitat, fragmentation du paysage
- Diminution des proies dans les zones sans pollution lumineuse

Comment réduire la pollution lumineuse ?

1- ÉTEINDRE les lampadaires sur les zones à fort enjeux

- Extinction partielle - idéal de 21h à 6h sinon de 23h à 5h30
- Extinction totale

2- LIMITER

- L'installation de nouveaux lampadaires inutiles
- L'éclairage sur des gîtes potentiels (façades, grottes, églises, végétations, ripisylves, haies)

3- ADAPTER

- Utiliser :
 - des coupes-flux ou abat-jour (flux vers le bas)
 - une température de couleur orangée (< 2 300 K, max 2 700 K)
- Diminuer :
 - l'intensité lumineuse à 4 lx
 - la hauteur des mâts

Le saviez-vous ?

- **Arrêté du 27 décembre 2018** :
 - Pas d'émission de lumière vers le ciel,
 - Seuils de température à 3 000 K,
 - Plages horaires d'extinction selon le type de bâti,
 - **Interdiction d'éclairer les coffers d'eau et d'utiliser des lampes boules**
- **Sécurité** : les cambriolages ont lieu principalement en journée et l'éclairage favorise les infractions (témoignage d'un gendarme).
- **Sobriété énergétique** : l'extinction en cœur de nuit permet de réaliser 50% d'économie sur les dépenses liées à l'éclairage (commune Saint-Alban).
- **Acceptabilité** : après la pratique d'extinction, aucune commune du Parc Naturel Régional Gâtinais français n'a rallumé les lampadaires.

Plusieurs aides financières permettent de travailler sur ces thématiques, à se renseigner auprès des organismes suivants :

- **L'Agence de l'Eau RMC** (restauration des ripisylves, cours d'eau, zones humides, plantation de haies, réduction de la pollution lumineuse présente dans la trame turquoise).
- **L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC)**.
- **La DREAL** avec la Stratégie Nationale de la Biodiversité (lutte contre les espèces exotiques envahissantes, mise en place d'aire protégée...) et "le fonds vert" (création de trame noire, rétablissement des continuités écologiques...).

Association créée en 1989 agréée Protection de la Nature, membre de la société Française d'Etude et de la Protection des Mammifères.



Communiquez sur ce sujet ! Nos outils de communication c'est par ici !



Plaquette réalisée dans le cadre d'un appel à projet "Biodiversité et Eau" de l'Agence de l'Eau et cofinancé par l'Office de l'Environnement de la Corse



Le murin de Capaccini



La Trame chiroptères Corse 2022-2024



Outil cartographique pour identifier les zones de circulation des chauves-souris sur 2 territoires à fort enjeu



Le Groupe Chiroptères Corse



1- La trame turquoise, c'est ...

Un réseau fonctionnel, composé de continuités écologiques nécessaires aux besoins des chauves-souris, identifiées à l'échelle locale :

- **Réservoirs de biodiversité** (gîtes de reproduction des chauves-souris et zones d'alimentation)
- **Corridors écologiques** (zones de déplacement)

Elle est composée d'une palette d'habitats :

- en milieux terrestres = une partie de la **la trame verte**
- en milieux aquatiques et humides = **la trame bleue**
- le niveau d'obscurité est étudié.

Objectifs

- Localiser des continuités écologiques à préserver ou à restaurer pour les chauves-souris
- Favoriser l'appropriation des enjeux par les acteurs du territoire
- Identifier les actions à mettre en œuvre et des recommandations à destinations des décideurs et gestionnaires.
- Favoriser leur prise en compte dans les documents d'urbanisme

2- Pourquoi les chauves-souris ?

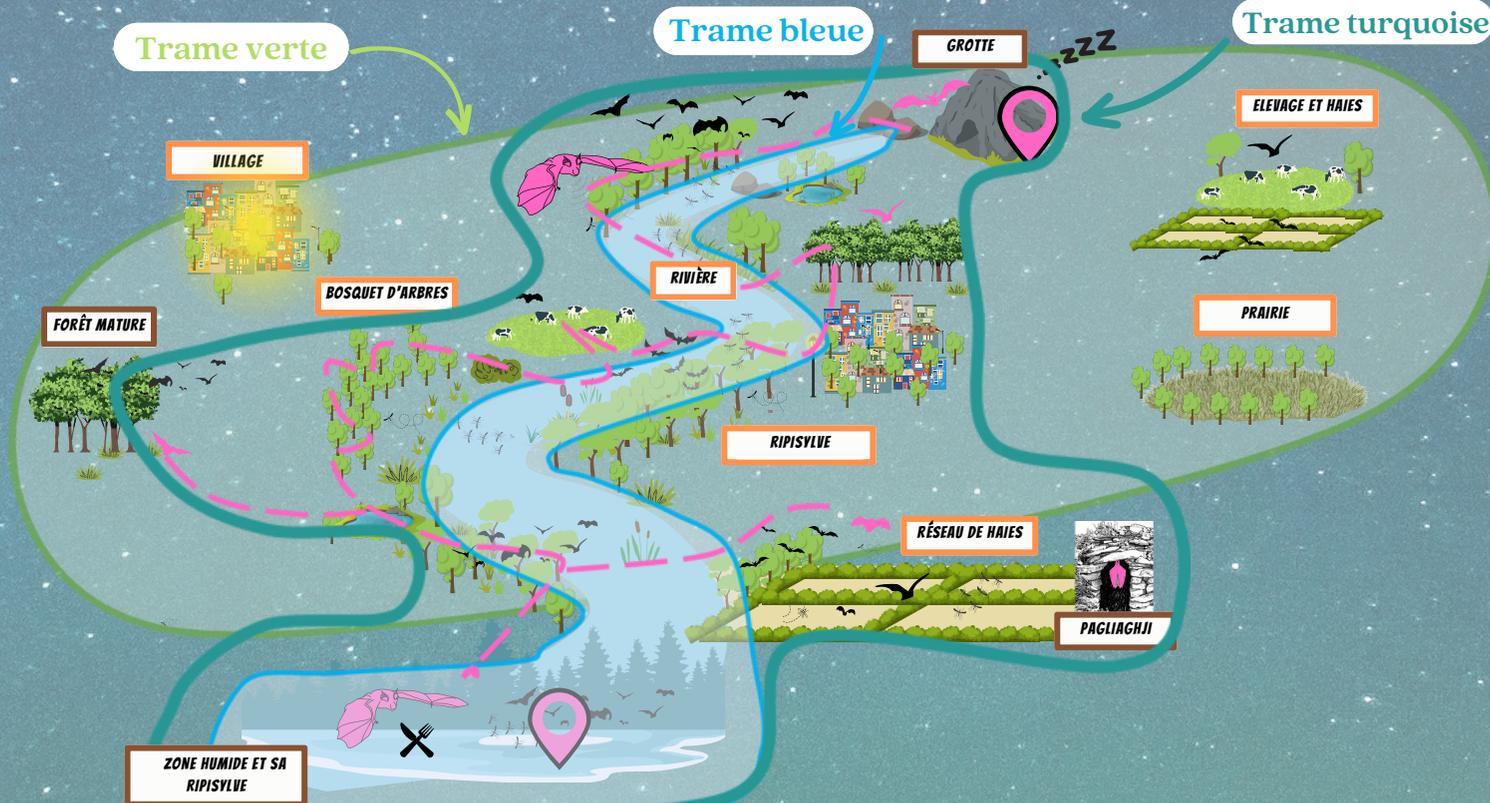
Indicatrices d'un milieu de bonne qualité (qualité d'eau, pollution lumineuse, paysage diversifié)...

Leur protection contribue au maintien d'autres espèces menacées.

Mais elles sont sensibles :

aux fragmentations de leurs habitats (urbanisation, homogénéisation du paysage, pollution, absence de boisements...)

aux lumières qui constituent de réelles barrières



1- Connaissances sur le comportement

2- Modélisation cartographique à partir de l'occupation du sol

3- Validation par des inventaires acoustiques

4- Intégration des données de pollution lumineuse par image satellite

5- Accompagnement des acteurs du territoire

3- Quels territoires et pourquoi ?

Sur l'île :

Insecte aquatique

Rivières, fleuves, étendues d'eaux

Espèce en fort déclin :

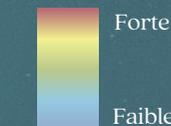
- Espèce en danger (EN)
- Perte de 40% des effectifs en 10 ans !
- Aujourd'hui, seulement 2 gîtes de reproduction

Gîtes à Murin de Capaccini et autres espèces à fort enjeux

Secteur d'études :

- La région bastiaise et le Nebbiu
- Le Liamone et son littoral

Pollution lumineuse



Source : lightpollutionmap



Le murin de Capaccini

